

## **Extrait des délibérations**

au Conseil départemental

**N°** CD-2024-2-11-2

**Séance du** vendredi 15 mars 2024

### **CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE COLLEGE ET GYMNASIE RUE MENDELIN A STRASBOURG - APPROBATION DU PROGRAMME TECHNIQUE DETAILLE**

**Présidence de :** M. BIERRY Frédéric

#### **PRESENTS :**

BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, CLAUSS Robin, COUCHOT Alain, DA SILVA ADRIANO Valérie, DELATTRE Cécile, DIETRICH Martine, DOLLINGER Isabelle, ELMLINGER Carole, ERBS André, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, GRAEF-ECKERT Catherine, GREIGERT Catherine, HAGENBACH Vincent, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HEMEDINGER Yves, HOERLE Jean-Louis, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, KALTENBACH Nathalie, KLEITZ Francis, KLINKERT Brigitte, KRIEGER Laurent, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LORENTZ Michel, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MILLION Lara, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, MUNCK Marc, OEHLER Serge, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, REYMANN Anne, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SCHMIDIGER Pascale, SENE Marc, STRAUMANN Eric, SUBLON Yves, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VOGT Pierre, VOGT Victor, WOLF Etienne, ZAEGEL Sébastien, ZELLER Fabienne

#### **EXCUSES AVEC PROCURATION :**

BEHA Nicole donne procuration à VOGT Pierre  
DEBES Vincent donne procuration à DELATTRE Cécile  
DILIGENT Danielle donne procuration à HOERLE Jean-Louis  
DREXLER Sabine donne procuration à JANDER Nicolas  
DREYFUS Elisabeth donne procuration à SUBLON Yves  
FUCHS Bruno donne procuration à MUNCK Marc  
JEANPERT Chantal donne procuration à MEYER Philippe  
JENN Fatima donne procuration à PAGLIARULO Karine  
KOBRYN Florian donne procuration à QUINTALLET Ludivine  
KOCHERT Stéphanie donne procuration à HEINTZ Paul  
RAPP Catherine donne procuration à COUCHOT Alain  
SCHULTZ Denis donne procuration à MULLER-BRONN Laurence  
VETTER Jean-Philippe donne procuration à TENENBAUM Anne  
WOLFHUGEL Christiane donne procuration à WOLF Etienne  
ZELLER Thomas donne procuration à SCHMIDIGER Pascale

**EXCUSES :**

ADRIAN Daniel, HELDERLE Emilie

**ABSENTS :**

KAMMERER Joseph, SITZENSTUHL Charles

Le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,

VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,

VU l'avis de la Commission Eurométropole de Strasbourg du 26 février 2023,

VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve le Programme Technique Détaillé des travaux de l'opération de construction d'un nouveau collège 500 et d'un gymnase rue Jean Mentelin à Strasbourg, dont la synthèse est jointe en annexe à la présente délibération ;
- Fixe le coût prévisionnel des travaux décrits ci-dessus à 19 700 000 €HT, valeur décembre 2023 ;
- Approuve le principe de lancement d'un concours restreint d'architecture et de fixer à 110 000 €TTC l'indemnité maximum à verser à chacun des 3 candidats sélectionnés ;
- Approuve le coût global de l'opération intégrant les frais d'études et frais annexes pour un montant de 30 200 000 €TTC, valeur décembre 2023 ;
- Autorise le Président à solliciter toutes les aides financières pour ce projet (Etat, Ville de Strasbourg, Eurométropole de Strasbourg ou autres organismes publics ou privés).

L'Autorisation de Programme déjà votée sur ce projet (opération budgétaire P199O029) d'un montant de 1 000 000 € va être réajustée lors de la prochaine étape budgétaire à hauteur de 30 200 000 €, puis ultérieurement si nécessaire, en fonction des révisions et actualisations des prix.

Adopté à l'unanimité

0 voix contre

0 abstention

0 non-participation au vote